

Bamako, le 29 mars 2021

**TARIF ANNEE SCOLAIRE
2021-2022**

1. Inscription d'un nouvel élève

Niveau en 2020-2021	Droit de 1 ^{ère} inscription	Manuels scolaire			Fournitures scolaires	Assurance scolaire	Total à régler FCFA
		CP CE1 CE2	CM1 CM2	COLLEGE	CP-CE1-CE2 CM1-CM2	Maternelle Elémentaire Collège	
Maternelle	275 000					1 500	276 500
Elémentaire CP-CE1-CE2	275 000	65 000			45 000	2 500	387 500
Elémentaire CM1-CM2	275 000		75 000		65 000	2 500	417 500
Collège	275 000			115 000		2 500	392 500

2. Réinscription d'un élève de l'établissement

Niveau en 2020-2021	Droit de réinscription	Manuels scolaire			Fournitures scolaires	Assurance scolaire	Total à régler FCFA
		CP CE1 CE2	CM1 CM2	COLLEGE	CP-CE1-CE2 CM1-CM2	Maternelle Elémentaire Collège	
Maternelle	155 000					1 500	156 500
Elémentaire CP-CE1-CE2	155 000	65 000			45 000	2 500	267 500
Elémentaire CM1-CM2	155 000		75 000		65 000	2 500	297 500
Collège	155 000			115 000		2 500	272 500

1. Référence montant

✓ **Scolarité**

Niveau		Référence du montant			Montant annuel
		1 ^{er} Trimestre	2 ^{ème} Trimestre	3 ^{ème} Trimestre	
Maternelle	scolarité	437 750	437 750	437 750	1 313 250
Elémentaire	scolarité	468 650	468 650	468 650	1 405 950
Collège	scolarité	664 350	664 350	664 350	1 993 050

✓ **Cantine**

Niveau		Référence du montant			Montant annuel
		1 ^{er} Trimestre	2 ^{ème} Trimestre	3 ^{ème} Trimestre	
Maternelle	cantine	130 000	130 000	130 000	390 000
Elémentaire	cantine	150 000	150 000	150 000	450 000

Crèche - Maternelle Tel : 20 79 74 58
Portable : 00 223 99 41 24 45
B.P.E : 3448 Bamako Mali
E-mail : groupeangelots@hotmail.com

Elémentaire - Collège Tel: 44 25 09 46/44 25 09 47
Portable : 00 223 53 04 88 79
Site : www.groupescolairelesangelots.com



Collège	cantine	150 000	150 000	150 000	450 000
---------	---------	---------	---------	---------	----------------

2. Autres frais

Référence	Elémentaire	Collège
Test d'entrée élève venant d'autre établissement que le réseau AEFE	40 000	50 000
Perte de livre de la bibliothèque	5 000	5 000
Perte de livre de cours	15 000	15 000
Perte de carnet de liaison		3 000
Frais pour chèque impayé	10 000	10 000

3. Aux parents d'élèves

Le paiement des frais d'inscription, de réinscription, d'écolage et de cantine se fera dans les agences de la **BSIC-MALI S.A** sur le compte bancaire des Angelots (**RIB** ci-dessous).

IDENTITE BANCAIRE COMPLETE

INTITULE	CODE BANCAIRE	CODE GUICHET	NUMERO DU COMPTE	CLE RIB	CODE SWIFT
GRUPE SCOLAIRE LES ANGELOTS	ML109	01005	043500200212	80	BSAHMLBA

NB : les frais d'inscription, de réinscription et d'assurance scolaire ne sont pas remboursables.

Nous vous rappelons que le planning de paiement des frais de scolarité et de cantine pour la présente année scolaire s'établit de la manière suivante :

TRIMESTRE	DATE
1 ^{er} trimestre	Date limite de paiement le 20 septembre 2021
2 ^{eme} trimestre	Date limite de paiement le 20 décembre 2021
3 ^{eme} trimestre	Date limite de paiement le 20 mars 2022

Le respect de ces échéances est impératif pour le bon fonctionnement de l'établissement. **En cas de retard de paiement, nous serons contraints d'interdire l'accès aux cours de votre enfant jusqu'à la régularisation de sa situation.** Nous remercions vivement les familles qui se sont déjà acquittées du premier tiers ou de la totalité des droits pour l'année **2021-2022.**

Nous rappelons également que le paiement de ces frais doit se faire dans les agences de la BSIC-Mali sur le compte bancaire des « Angelots », dont le RIB est suivant :

INTITULE	CODE BANCAIRE	CODE GUICHET	NUMERO DU COMPTE	CLE RIB	CODE SWIFT
GRUPE SCOLAIRELES ANGELOTS	ML109	01005	043500200212	80	BSAHMLBA

Il est obligatoire de remettre au service comptable et recouvrement de l'établissement le bordereau (à tête de la banque) de versement d'espèces ou de remise de chèque pour la prise en charge au niveau de la comptabilité.